

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 décembre 2024



Budget primitif 2025

Le CESER se réjouit du maintien des priorités régionales

Dans un contexte politique inédit et marqué par l'absence à ce jour de Projet de loi de finances (PLF) adopté par le Parlement, le Conseil régional a fait le choix de présenter son projet de budget. Le CESER salue l'exercice et apprécie notamment que le Conseil régional **continue de s'engager dans les services publics du quotidien** (transports, lycées, ...), essentiels à la cohésion sociale et territoriale, et **maintienne un niveau élevé d'engagement en faveur des transitions écologiques et énergétiques**, plus que jamais indispensables. De plus, **le soutien prioritaire aux plus fragiles**, qui risquent d'être davantage affectés par l'évolution de la conjoncture, demeure au cœur des actions régionales.

De fortes préoccupations sont néanmoins exprimées pour nombre d'acteurs et d'actrices au plan régional confrontés à l'effet domino des arbitrages, voire des restrictions budgétaires de l'État et des collectivités territoriales pour les prochains exercices, notamment dans le champ des compétences partagées de la culture, du sport, du tourisme ou encore de la vie associative.

L'inquiétude porte également sur les années à venir : les difficultés actuelles pourraient ne pas être simplement conjoncturelles et s'inscrire dans une tendance de plus long terme. Comment la Région, alimentée par des recettes à la dynamique défavorable et confrontée à un endettement déjà important, pourra-t-elle financer ses projets ? Quelles perspectives pour le volet « mobilité » du Contrat de Plan État-Région (achat de rames de TER et rénovation des infrastructures) ? Quels moyens pour les politiques environnementales et la préservation de la biodiversité ? Quels financements pour l'agriculture, le soutien aux entreprises et aux territoires ? Quel accompagnement pour les lycéens, etc. ?

Le CESER invite le Conseil régional, malgré la difficulté de l'exercice, à anticiper ces évolutions et à s'y préparer dès à présent.

Retrouvez l'intégralité de l'avis du CESER « [Budget primitif - Rapport de présentation / Exercice 2025](#) ».

Contact presse :

Morgan BAILLON

Coordinateur communication

morgan.baillon@ceser-nouvelle-aquitaine.fr / 05 57 57 50 18

CONSEIL

ÉCONOMIQUE

SOCIAL ET

ENVIRONNEMENTAL

RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77